

Référentiel de compétences et d'évaluation – Certification/habilitation enregistrées aux répertoires spécifiques

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Au cours de l'examen, le candidat doit prouver qu'il possède les connaissances, l'intelligence et les qualifications nécessaires pour exercer la profession de conducteur de véhicules transportant des marchandises dangereuses de la classe 1 (matières et objets explosibles)</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les produits (matières ou objets) concernés de la classe 1 et leurs caractéristiques particulières - connaître les dispositions relatives à la manutention et à la remise au transport - connaître les dispositions relatives au transport des produits explosibles de la classe 1 - connaître les documents réglementaires - connaître les règles de circulation et de stationnement - Avoir des connaissances sur l'accidentologie liée aux matières et objets de la classe 1 - connaître les dispositions relatives à la sécurité au cours du transport 	<p>Les examens se déroulent uniquement par écrit</p> <p>Les candidats doivent répondre à au moins 15 questions écrites.</p> <p>Cet examen doit durer au moins 45 minutes.</p> <p>Les questions peuvent comporter un degré variable de difficulté et être affectées d'une pondération différente</p> <p>L'organisation des examens assure un strict anonymat des copies tout au long de la procédure ;</p> <p>la sélection des questions ainsi que la correction des épreuves de l'examen sont confiées obligatoirement à des personnes différentes de celles qui ont assuré l'animation du stage.</p>	<p>Le critère de réussite à l'examen consiste à avoir un taux de réponse exacte de 70 % après avoir tenu compte des coefficients de pondération éventuellement affectés aux questions.</p>